

La FFKARATÉ est chargée par le Ministère des Sports de mettre en place des structures de formations des enseignants. Cette mission est assurée par le département formation, rattaché à la Direction Technique Nationale.

L'École des Cadres prépare les futurs enseignants aux diplômes « d'Animateur Fédéral », « d'Instructeur Fédéral » et à la partie spécifique du « Brevet d'État d'Éducateur Sportif ».

Outre les aspects techniques, les stagiaires étudient l'anatomie, la physiologie, la pédagogie adaptée aux différents publics, la réglementation ...

Les professeurs de la Fédération Française de Karaté et Disciplines Associées remplissent donc des conditions fixées par la loi régissant l'enseignement sur le territoire français. Leurs diplômes sont affichés dans les clubs. **Ils sont en outre tous titulaires d'un brevet de secourisme.** (Condition d'inscription aux examens précités)

Les assistants ne sont pas oubliés, l'Attestation Fédérale d'Assistant leur est destinée.

Attestation Fédérale Enseignement bénévole

AFA

Attestation Fédérale d'Assistant

- Permet d'assister le professeur dans son club. Interdiction d'enseigner en pleine autonomie
- Durée formation : 8 heures
- Préparation à l'École des Cadres
- Conditions d'inscription :
 - ⇒ 1^{er} Kyu
 - ⇒ 14 ans
 - ⇒ 2 licences dont celle de l'année en cours

Tarif : 30 €

Diplômes Fédéraux Enseignement bénévole (suite)

DAF

Diplôme d'Animateur Fédéral

- Permet d'enseigner en pleine autonomie
- Durée formation : 14 heures + contrôle final et 24 heures de participation associative
- Préparation à l'École des Cadres
- Conditions d'inscription :
 - ⇒ 1^{er} dan
 - ⇒ 18 ans
 - ⇒ Titulaire de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS)
 - ⇒ Licence de l'année en cours

Tarif : 100 €

DIF

Diplôme d'Instructeur Fédéral

- Permet d'enseigner en pleine autonomie. Durée illimitée
- Durée formation : 70h + 24 h de participation associative – Contrôle continu
- Préparation à l'École des Cadres
- Conditions d'inscription :
 - ⇒ 1^{er} dan
 - ⇒ 18 ans
 - ⇒ Titulaire de l'AFPS
 - ⇒ Licence de l'année en cours

Tarif : 250 €



Diplôme d'État Enseignement contre rémunération

BEES 1^{er} degré

Brevet d'État d'Éducateur Sportif

- Permet d'exercer comme professeur, moniteur et d'accéder à l'enseignement rémunéré. Organisation et promotion du Karaté et Disciplines Associées Niveau IV (Bac professionnel)
- Préparation en 2 parties :
 - ⇒ Tronc Commun (anatomie, psychopédagogie, réglementation ...)
 - ⇒ Spécifique

Il faut réussir le Tronc Commun pour aller au Spécifique.

- Préparation Tronc Commun :
 - ⇒ Chez soi ou par correspondance
 - ⇒ DDJS
 - ⇒ CREPS
- Préparation Spécifique :
 - ⇒ École des Cadres
 - ⇒ Stage Fédéral
- Conditions d'inscription Tronc Commun :
 - ⇒ 18 ans
 - ⇒ Titulaire de l'AFPS
- Conditions d'inscription Spécifique
 - ⇒ Posséder le tronc commun
 - ⇒ 1^{er} dan
 - ⇒ Licence de l'année en cours

Tarif : Voir secrétariat

Pour toute information, contacter :

Ligue Midi-Pyrénées de
Karaté et Disciplines Associées
7, rue André Citroën - 31130 BALMA

Tél : 05 61 58 34 31
Fax : 05 61 48 00 39

E mail : Imp.karate@wanadoo.fr
Site Internet : www.ffkama.fr/Impk

École des Cadres Ligue Midi-Pyrénées

Je souhaite m'inscrire à la formation :

Votre choix :

(AFA – DAF – DIF – Préparation spécifique BEES1)

Nom :

Prénom :

Adresse :

-

-

Code Postal :

Ville :

Tél Fixe :

Portable :

@ :

Date naissance :

Club :

N° Licence :

Style :

Grade :

Les dates de formation vous seront transmises dans les meilleurs délais.

Coupon à renvoyer à :
Ligue Midi-Pyrénées de Karaté
8, rue André Citroën - 31130 BALMA

